

ALGER16

LE QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC

ACTUALITE
SPORTS
SANTE
REGION
CULTURE
PUBLICITE
alger16 le quotidien
SCAN ME



Edition N°1395 du Dimanche 30 Novembre 2025 - Email : alger16bma@gmail.com - Prix 10 DA - ISSN2335-108X - WWW.ALGER16.DZ

49^e CONFÉRENCE DE L'EUCOCO



LES POSITIONS DE LA FRANCE
EN TOTALE CONTRADICTION AVEC
SES VALEURS HISTORIQUES

P. 9

ALGÉRIE-FAF



SIGNATURE D'UNE CONVENTION
DE PARTENARIAT OFFICIELLE

P. 2

SANTÉ - MAGAZINE



PRÉVENTION DU CANCER
DES ACTIVITÉS PHYSIQUES
LÉGÈRES POUR DIMINUER LE RISQUE

P. 13

LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT LE RECTEUR DE LA MOSQUÉE D'ALGER :

«DJAMAÂ EL-DJAZAÏR,
UN REMPART
POUR LA RÉFÉRENCE
RELIGIEUSE FÉDÉRATRICE»

P. 16



CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE AFRICAINE SUR LA PRODUCTION LOCALE DE MÉDICAMENTS

FAIRE DE L'AFRIQUE
UN PÔLE PHARMACEUTIQUE
MONDIAL



● LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :
«ASSURER
LA SÉCURITÉ
SANITAIRE
EN AFRIQUE»

● LA "DÉCLARATION
D'ALGER" ADOPTÉE

● «L'EXPÉRIENCE
ALGÉRIENNE,
UN MODÈLE INSPIRANT»

Pp. 4, 5 et 6

savez-vous

TRANSPORT AÉRIEN

SIGNATURE D'UNE CONVENTION DE PARTENARIAT OFFICIELLE ENTRE AIR ALGÉRIE ET LA FAF

La compagnie aérienne nationale Air Algérie a annoncé jeudi dernier dans un communiqué, la signature d'une convention de partenariat officiel avec la Fédération algérienne de football (FAF), consacrant Air Algérie comme transporteur officiel de l'équipe nationale de football lors de l'ensemble des compétitions et échéances sportives à venir. En vertu de cet accord, "Air Algérie assurera le transport de l'équipe nationale durant les grandes manifestations footballistiques, en tant que transporteur officiel", notamment lors des compétitions de la Coupe arabe, la Coupe du Monde et la Coupe d'Afrique des nations, a

précisé la compagnie. L'accord inclut également "l'accompagnement et le transport de toutes les catégories jeunes et diverses sélections nationales algériennes de football à l'occasion des différentes participations internationales et régionales", a-t-elle ajouté.

"Ce partenariat traduit l'engagement d'Air Algérie à soutenir le football algérien et à renforcer sa présence sur la scène sportive, en veillant à offrir des services de haute qualité et des conditions de voyage optimales, reflétant le standing du transporteur national et son attachement aux couleurs nationales", a conclu Air Algérie.



NAÂMA

5^e ÉDITION DU SALON NATIONAL DE LA PHOTOGRAPHIE



Les travaux de la cinquième édition du Salon national de la photographie, placée sous le slogan "Lumière, ombres et couleurs", ont été lancés, jeudi dernier, à la maison de la culture Ahmed-Chami de Naâma, avec la participation de photographes professionnels et amateurs issus de 16 wilayas. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation, organisée par la Direction de la culture et des arts, en coordination avec la maison de la culture de Naâma et l'association "Pixel" pour la recherche en photographie et en création artistique, a été marquée par l'exposition d'environ 50 photographies sur des thèmes variés, dont celles mettant en avant des sites historiques, des montagnes témoins de batailles et d'épopées de la glorieuse Guerre de libération nationale, ainsi que des clichés consacrés au patrimoine et au tourisme, a indiqué Yacine Afra, président de l'association "Pixel". A cette occasion, une intervention a été présentée par le photographe professionnel Kamel Sekouri, originaire d'Aïn Sefra (Naâma), sur "Le rôle de la photographie durant la glorieuse Guerre de libération", en plus de l'exposition d'un échantillon d'anciens appareils photo et d'affiches présentant diverses techniques de photographie. Dans le cadre de cette manifestation, qui s'est clôturée hier samedi, une sorte pratique regroupant des photographes actif sur les réseaux sociaux était prévue au marché populaire d'Aïn Sefra, ainsi que dans les dunes de sable de la région, en plus d'une visite touristique à la forteresse (kalâa) de Cheikh Bouâmama dans la commune de Moghrar, en vue de promouvoir le tourisme intérieur, ont indiqué les organisateurs.

ASSURANCES

LA CCR AUGMENTE SON CAPITAL SOCIAL À 40 MILLIARDS DA



La Compagnie centrale de réassurance (CCR) a annoncé, vendredi dernier dans un communiqué, avoir procédé à une augmentation de son capital social à 40 milliards (mds) de dinars. "La Compagnie centrale de réassurance a augmenté en cette fin d'année 2025 son capital social, qui passe de 30 mds de dinars à 40 mds de dinars", précise la même source. Selon le communiqué, cette opération qui vise le renforcement de son assise financière, "permettra à la compagnie de développer ses activités sur les deux marchés, national et international".

QUOTIDIEN DU GRAND PUBLIC ALGER 16

N°RC : 16/00-0990467 B 15
Compte bancaire S G A n° 0210001713002183822

Édité par
sarl BMA.com
au capital 100.000 DA

Directrice de Publication
Mohamed Bouziane Khadidja

Rédaction
M. B. Khadidja
Yacine O.
G. Salah Eddine
Lamia O.
Amine A.

Siège d'activité - ALGER 16
5, rue Sacré-Cœur, Alger-Centre
Tél. 020 123 68
Siège social sarl BMA.com
26, rue Mohamed-Layachi, Belouizdad
05 51 39 08 78 / 07 95 66 79 53
email : alger16bma@gmail.com

Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de Publicité
Agence ANEP,
01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91/
020 05 10 42

Fax : 020 05 11 48/020 05 13 45
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

IMPRESSION
Société d'impression d'Algier
SIA (Centre)

JUSTICE L'ACCUSÉ SAÂD BOUAKBA PLACÉ EN DÉTENTION PROVISOIRE POUR "ATTEINTE AUX SYMBOLES DE LA RÉVOLUTION DE LIBÉRATION"



Le tribunal de Bir Mourad Raïs a émis, jeudi dernier, un ordre de placement en détention provisoire à l'encontre de l'accusé Saâd Bouakba, poursuivi pour insulte aux symboles de la Révolution algérienne, selon un communiqué du parquet. Le communiqué explique que «conformément aux dispositions de l'article 19 du Code de procédure pénale, le procureur du tribunal de Bir Mourad Raïs a informé le public que, suite à une plainte déposée par Mme Ben Bella Mahdia, fille du défunt président Ahmed Ben Bella, contre Saâd Bouakba auprès du parquet, pour diffamation de son père en tant que figure historique de l'État algérien, lors de la conférence de presse diffusée sur la chaîne YouTube Vision TV News et intitulée "Ainsi les dirigeants de la révolution se sont partagés les fonds du Front de libération nationale (FLN)", choquant et révoltant l'opinion publique avec des informations historiques révélées pour la première fois. Cette conférence, qui s'est tenue entre Saâd Bouakba et son hôte, a diffusé des informations fausses, erronées et diffamatoires qui portent atteinte aux

symboles de l'État et de la Révolution de libération nationale, à savoir que ses dirigeants ont réparti illégalement les fonds du Front de libération nationale et les ont déposés sur leurs comptes personnels. Après réception de la plainte, le parquet a ordonné l'ouverture d'une enquête préliminaire sur les faits décrits comme « honteux » dans le document. L'enquête visite les atteintes présumées aux symboles de la Révolution et à ses dirigeants. Les parties concernées ont été présentées devant le parquet le 27 novembre 2025, y compris le ministre des Moudjahidines, en tant que représentant légal constitutif partie civile dans l'affaire, selon la même source. Le communiqué ajoute :

Abir Menasria

L'ALGÉRIE ÉLUÉE PRÉSIDENTE DU COMITÉ AFRICAIN D'EXPERTS SUR LES DROITS ET LE BIEN-ÊTRE DE L'ENFANT

L'Algérie, représentée par Sabrina Gahar, a été élue, jeudi dernier, avec mérite et brio à la présidence du Comité africain d'experts sur les droits et le bien-être de l'enfant relevant de l'Union africaine (UA), pour la période 2025-2027, succédant à Wilson Almeida Adao et ce, lors de la 46e session ordinaire du Comité, tenue à Maseru (Lesotho). L'élection de Mme Gahar à la tête de ce comité africain constitue une reconnaissance du rôle central que joue l'Algérie en Afrique, ainsi que des efforts constants qu'elle déploie pour renforcer la protection et le bien-être de l'enfant aux niveaux national et continental. Elle reflète également l'engagement du pays à honorer ses obligations prises au niveau africain et à promouvoir

les valeurs consacrées par l'Acte constitutif de l'UA, au service des peuples et des intérêts du continent. Cette élection traduit en outre la compétence et l'action constructive menées par Mme Gahar depuis son accession au Comité, en oeuvrant à la défense de l'intérêt supérieur de l'enfant africain et à la garantie de la protection et de la promotion de ses droits fondamentaux conformément à la Charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant. Mme Gahar avait été élue membre du Comité pour un mandat de cinq ans lors des élections tenues en 2023, en marge de la 43e session du Conseil exécutif de l'UA à Nairobi (Kenya).

PERTURBATIONS SUR LE SITE WEB DE ALGER16

Le site du quotidien *Alger16* enregistre des perturbations ces derniers jours pour des raisons techniques. Des mesures sont prises pour une réparation rapide et efficace afin d'éviter que cela se reproduise.

Le quotidien *Alger16* s'excuse auprès de ses lecteurs et annonceurs pour le désagrément occasionné.

RENCONTRE DE LA SG DU PT AVEC LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

LOUISA HANOUNE EXPOSE LES AXES ÉVOQUÉS

Animant une conférence de presse, vendredi dernier à Alger, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune, a exposé les principaux axes évoqués lors de sa dernière rencontre avec le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Mme Hanoune a réaffirmé, dans ce sillage, que la discussion qu'elle a eu avec le président de la République s'était déroulée "sans aucune restriction et en toute liberté", et avait porté sur les questions nationales, régionales et internationales.

Elle a indiqué avoir exposé lors de cette rencontre "la conception de sa formation politique des solutions nationales à apporter aux affaires



intérieures, et l'importance de faire face à toute tentative étrangère visant à s'y immiscer", ajoutant qu'elle avait veillé à "transmettre au président de

la République la vision du parti sur tout ce qui est à même de contribuer au soutien et au renforcement du front intérieur du pays".

Concernant les axes abordés, Mme Hanoune a souligné que "le président de la République avait évoqué le dossier économique et les réalisations accomplies, à l'instar des mégaprojets de développement en cours de réalisation et leur impact sur l'économie nationale".

Le président de la République, a-t-elle dit, avait abordé, au cours de cette rencontre, "les répercussions de la conjoncture mondiale sur l'Algérie", dont celles relatives au budget et aux revenus.

Et d'ajouter que le président de la République avait précisé que le plus important pour lui était de "consolider l'économie nationale".

Quant à la cause palestinienne, elle a souligné que "le président de la République a réaffirmé que l'Algérie ne renoncera jamais à Ghaza et à la cause palestinienne".

R. N.

GROUPE PARLEMENTAIRE D'AMITIÉ "ALGÉRIE-TUNISIE"

LE MINISTRE TUNISIEN DES AE REÇOIT LA DÉLÉGATION ALGÉRIENNE



Un communiqué publié vendredi dernier par l'Assemblée populaire nationale (APN) a informé que le ministre tunisien des Affaires étrangères, de la Migration et des Tunisiens à l'étranger, M. Mohamed Ali Nafti, a reçu à Tunis la délégation parlementaire d'amitié "Algérie-Tunisie". Les échanges ont porté sur la dynamisation de la coopération bilatérale.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont mis en exergue la nécessité de "l'ancrage de cette étape dans la mémoire des générations à venir".

A cet égard, M. Nafti a souligné l'urgence de trouver des réponses communes aux défis de sécurité alimentaire, énergétique, hydrique et climatique, pour préserver la stabilité bilatérale dans la perspective de la 23e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne de coopération, prévue du 9 au 12 décembre 2025 à Tunis, a précisé la même source.

Le ministre a estimé que cette session "constitue une valeur ajoutée à la coopération entre l'Algérie et la Tunisie, notamment à la lumière de la cohésion et du respect mutuel entre les dirigeants des deux pays".

Le communiqué mentionne également que M. Nafti a abordé la question du rôle de l'Algérie sur la scène internationale, l'ambition partagée de

renforcer la présence bilatérale en Afrique, ainsi que plusieurs dossiers cruciaux. Ces derniers incluent les initiatives de paix en Libye, le soutien indéfectible à la cause palestinienne, et la collaboration sur les enjeux méditerranéens. Insistant sur la solidarité bilatérale, le ministre tunisien a exprimé sa gratitude pour le soutien algérien pendant la pandémie, rappelant que les deux pays "se tiennent toujours côté à côté dans les moments critiques". Le chef de la délégation, M. Mohamed El Hadi Tebsi, a, de son côté, remercié le ministre tunisien pour son accueil, appelant à saisir les opportunités actuelles pour faire progresser le partenariat bilatéral vers de nouvelles perspectives. Pour le chef de la délégation, le rôle de la diplomatie parlementaire est crucial pour épauler l'action gouvernementale, en formulant des idées et des propositions utiles à la gestion des enjeux régionaux et internationaux d'intérêt partagé.

Remerciant les hôtes tunisiens pour la qualité de l'accueil, les membres du groupe d'amitié ont insisté sur la nécessité de réunir les conditions idoines pour dynamiser le partenariat entre les deux pays, précise la même source.

Omar Lazela

LE CONSEIL DE LA NATION PARTICIPE AUX RÉUNIONS DES COMMISSIONS PERMANENTES DE L'AP-UPM

Le Conseil de la nation participe, vendredi dernier au Caire (Egypte), aux réunions des commissions permanentes de l'Assemblée parlementaire de l'Union pour la Méditerranée (AP- UpM), dont les travaux ont débuté le même jour, indique un communiqué du Conseil.

"Les commissions permanentes de l'AP- UpM se composent de la Commission des affaires politiques, de la sécurité et des droits de l'Homme, de la

Commission des affaires économiques et financières, des affaires sociales et de l'éducation, de la Commission des droits des femmes dans les pays méditerranéens, de la Commission de l'amélioration de la qualité de vie, des échanges entre les sociétés civiles et de la culture, ainsi que de la Commission de l'énergie, de l'environnement et de l'eau", précise le communiqué. "Les membres de ces

commissions élaboreront des recommandations sur les voies et moyens de renforcer la coopération, le partenariat et l'intégration régionale entre les deux rives de la Méditerranée et ce, dans les domaines de compétence de chaque commission et dans le cadre de ses prérogatives", ajoute-t-on de même source. Le Conseil de la nation est représenté à ces réunions par une délégation parlementaire

composée de MM. Bilal Mohamed Tahar (président de la délégation et membre du Conseil de la nation), Hamdi Cherif (membre du Conseil de la nation), Ghannem Fakhreddine Abderraouf (membre du Conseil de la nation), Abdelhamid Boucharma (membre du Conseil de la nation), Bilal Khafallah (membre du Conseil de la nation) et Mehni Haddadou (membre du Conseil de la nation), conclut le communiqué.

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE AFRICAINE SUR LA PRODUCTION LOCALE DE MÉDICAMENTS

LA "DÉCLARATION D'ALGER" ADOPTÉE

La capitale algérienne a été, du 27 au 29 novembre, le théâtre d'un événement majeur pour la santé et l'industrie pharmaceutique en Afrique : la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et de technologies de la santé, qui s'est conclue par l'adoption de la « Déclaration d'Alger ».

Ce texte constitue une plateforme stratégique destinée à renforcer la souveraineté sanitaire du continent en unifiant les efforts des pays africains pour développer leur industrie pharmaceutique et réduire leur dépendance aux importations.

Sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et avec l'ouverture présidée par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, cette conférence a rassemblé les ministres de la Santé et de l'Industrie pharmaceutique de 29 pays africains, ainsi que les représentants des institutions régionales et internationales. Parmi les participants figuraient l'Algérie, l'Afrique du Sud, l'Angola, le Bénin, le Botswana, le Burkina Faso, le Cameroun, le Congo, la République démocratique du Congo, Djibouti, l'Egypte, l'Éthiopie, le Gabon, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Kenya, Madagascar, le Mozambique, le Niger, le Nigeria, le Rwanda, le Sénégal, la Sierra Leone, la Tanzanie, le Tchad, le Togo, l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe.

La « Déclaration d'Alger », dont le texte a été lu par le ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Koudri, définit treize engagements collectifs. Ces engagements traduisent une vision partagée pour garantir la sécurité sanitaire africaine et appuyer la production locale de médicaments, vaccins et technologies médicales de pointe.

Parmi les principaux axes, la Déclaration souligne l'importance de renforcer les pôles de fabrication régionaux et locaux, de tirer parti des opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine



(ZLECAF) et de promouvoir des partenariats durables entre les secteurs public et privé. Cette stratégie vise à accroître les capacités industrielles, stimuler les investissements à long terme et encourager l'innovation locale. La Déclaration met également l'accent sur la nécessité de renforcer les agences nationales de régulation et d'accélérer l'harmonisation réglementaire à l'échelle continentale, notamment par le biais de l'Agence africaine du médicament et du Programme d'harmonisation de la réglementation des médicaments en Afrique. L'objectif est de garantir que tous les produits de santé répondent aux standards de qualité, de sécurité et d'efficacité. Les plans de développement institutionnel visent à atteindre un niveau minimum 3 de maturité réglementaire, gage d'une régulation robuste et cohérente. En matière de coopération technique, la Déclaration promeut la reconnaissance mutuelle des décisions réglementaires au sein des regroupements régionaux, afin de faciliter l'accès rapide aux médicaments et dispositifs médicaux de qualité. Elle souligne également le rôle clé de la Fondation africaine pour la technologie pharmaceutique (FATP) dans le transfert de technologie, l'accès à la propriété intellectuelle et le soutien à l'innovation locale.

La collaboration entre universités, instituts de recherche et industries est un autre volet essentiel de la Déclaration. Elle vise à développer le capital humain, favoriser les écosystèmes d'innovation et renforcer la capacité des pays africains à produire localement des médicaments et dispositifs médicaux de haute qualité.

Sur le plan financier, les institutions telles que la Banque africaine de développement (BAD), la Banque africaine d'export-import (Afreximbank) et la Banque islamique de développement (BID) sont invitées à mettre en place des mécanismes de financement innovants, offrant aux producteurs et aux acheteurs africains des conditions avantageuses pour garantir une demande stable et encourager la production locale. La Déclaration prévoit également le renforcement du mécanisme d'achat unifié des médicaments à l'échelle régionale et continentale afin d'obtenir des prix compétitifs, réduire la dispersion de la demande et améliorer l'accès équitable aux soins de santé pour toute la population africaine. La Déclaration d'Alger est également en parfaite cohérence avec l'Agenda 2063 de l'Union africaine, notamment en ce qui concerne le renforcement des systèmes sanitaires et la résilience face aux crises sanitaires mondiales, comme les perturbations causées par

la pandémie de COVID-19 sur les chaînes d'approvisionnement. Elle réaffirme le besoin urgent de développer des capacités de production locales durables, de consolider le rapprochement réglementaire et d'assurer l'accès au financement pour les acteurs de l'industrie pharmaceutique.

Enfin, les pays africains participants ont salué le rôle central de l'Algérie en tant que pays hôte et ont reconnu les progrès réalisés dans la couverture de plus de 82 % des besoins pharmaceutiques nationaux par la production locale, soulignant ainsi le leadership algérien dans le développement industriel et sanitaire du continent.

La « Déclaration d'Alger » marque un tournant historique dans la construction d'une souveraineté sanitaire africaine. Elle traduit la volonté collective des États africains de renforcer leur autonomie industrielle et de garantir à leurs populations un accès équitable aux médicaments et aux technologies de santé. En plaçant la coopération, l'innovation et le financement au cœur de ses priorités, cette initiative ouvre la voie à une Afrique plus résiliente, capable de répondre efficacement aux crises sanitaires et de bâtir un futur durable pour ses citoyens.

G. Salah Eddine

«L'EXPÉRIENCE ALGÉRIENNE, UN MODÈLE INSPIRANT»

Le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS), le professeur Kamel Sanhadji, a déclaré jeudi dernier à Alger que l'expérience algérienne en matière de production de médicaments et de technologies de santé représentait un modèle concret et efficace que les pays africains pourraient adopter. Selon lui, ce modèle repose sur une infrastructure industrielle solide, des laboratoires performants et des mécanismes de contrôle rigoureux permettant de garantir un produit pharmaceutique sûr, fiable et conforme aux standards internationaux. S'exprimant en marge de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et de technologies de la santé, qui s'est tenue du 27 au 29 novembre au Centre international de conférences (CIC) Abdellatif-Rahal, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et dont l'ouverture a été présidée par le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, le Pr Sanhadji a souligné que la proximité géographique, les enjeux communs et les réalités économiques similaires entre les pays africains faisaient de l'expérience algérienne une voie particulièrement intéressante à suivre. Il a insisté sur le fait que l'Algérie possédait une expertise reconnue dans la fabrication de médicaments, de vaccins et de différents produits de

santé, des domaines où l'exigence technique est élevée. Cette réussite est le fruit des compétences scientifiques nationales, du développement de laboratoires certifiés et d'une politique de soutien à la production locale qui a permis à l'industrie pharmaceutique algérienne de franchir des étapes majeures ces dernières années. La participation de l'Algérie aux initiatives africaines communes vise, selon lui, à renforcer la souveraineté sanitaire du continent, en mettant à disposition les acquis nationaux au profit des autres pays africains. Ce partage d'expertise s'inscrit dans une démarche cohérente de coopération Sud-Sud, un axe stratégique sur lequel l'Algérie s'est largement engagée, notamment dans les domaines de la sécurité sanitaire, de l'innovation pharmaceutique et du développement des capacités locales. Le Pr Sanhadji a également rappelé que l'Algérie figurait parmi les pays les mieux positionnés en Afrique en matière de capacités industrielles, abritant plus de 30 % des usines pharmaceutiques actives du continent. Ce chiffre illustre, selon lui, un capital industriel accumulé qui constitue une base solide pour bâtir des partenariats, encourager le transfert de technologies et accompagner les pays africains dans le développement de leurs propres chaînes de

production. Il a ajouté que l'Algérie avait atteint des taux élevés d'approvisionnement et de disponibilité des médicaments, nettement supérieurs à la moyenne africaine, ce qui confère à son expérience un caractère transférable, adaptable et conforme aux normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Concernant la sécurité sanitaire, le président de l'ANSS a mis en avant le rôle essentiel de son institution dans le suivi et le contrôle de la production nationale.

L'ANSS assure une veille scientifique permanente, vérifie la conformité, la sécurité et l'efficacité des produits mis sur le marché, et demeure intransigeante : « Aucun médicament n'est autorisé à la commercialisation sans une évaluation approfondie garantissant son innocuité totale », a-t-il souligné. L'expérience algérienne en matière de production pharmaceutique illustre parfaitement comment un investissement stratégique dans l'industrie de la santé peut devenir un levier régional. En partageant son expertise et ses infrastructures avec les pays africains, l'Algérie ouvre la voie à une coopération Sud-Sud durable, favorisant l'accès aux médicaments, le renforcement des capacités locales et la sécurité sanitaire du continent tout entier.

Cheklat Meriem

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE AFRICAINE SUR LA PRODUCTION LOCALE DE MÉDICAMENTS

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE : «ASSURER LA SÉCURITÉ SANITAIRE EN AFRIQUE»

Au moment où le continent africain recompose ses priorités stratégiques, l'Algérie a accueilli, jeudi dernier, une conférence ministérielle d'une portée rare, entièrement dédiée à la production locale de médicaments et aux technologies de santé. L'événement, organisé au Centre international de conférences Abdellatif-Rahal, a réuni des ministres, des diplomates, des experts internationaux et les principaux acteurs africains de l'industrie pharmaceutique. Il a été marqué par une allocution majeure du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lue en son nom par le Premier ministre, M. Sifi Ghrib.

Dès l'ouverture, le message d'Algier s'est voulu rude, franc et stratégique : l'Afrique doit, désormais, se doter des capacités qui garantiront sa souveraineté sanitaire. Et cette souveraineté commence par un changement de paradigme. Dans le message prononcé par le Premier ministre, le président de la République a déclaré : "Il est inconcevable que le continent africain, qui est le centre des richesses et des compétences qui profitent à tous les pays du monde, pâtit de la dépendance, en important de manière quasi totale tous ses besoins sanitaires", rappelant, dans une critique implicite mais ferme, la vulnérabilité mortelle révélée par les crises sanitaires mondiales. Il a insisté sur l'urgence d'un basculement vers une production interne, affirmant que "les pays du continent ont un besoin urgent de produire localement les médicaments essentiels, les vaccins, les dispositifs médicaux et autres matières



premières". Cette affirmation résonne dans un contexte où la pandémie de Covid-19 a montré l'échec des chaînes d'approvisionnement mondiales à répondre aux besoins du Sud. Le continent, qui représente 17 % de la population mondiale, ne produit que 3 % des médicaments qu'il consomme.

LES DÉFIS GÉOSTRATÉGIQUES REDESSINENT L'AGENDA SANITAIRE AFRICAIN

Le Président a rappelé que les changements globaux et les tensions croissantes sur les chaînes d'approvisionnement ont renforcé la nécessité pour l'Afrique de se protéger : "Il s'agit d'une des priorités souveraines du continent pour préserver la santé de ses populations, au regard des changements actuels et des facteurs qui menacent sa sécurité sanitaire." Les pressions internationales, les fluctuations logistiques et la compétition entre puissances ont, selon lui, accentué les risques liés à la dépendance extérieure : "Les défis mondiaux actuels imposés par les transformations rapides et les facteurs géostratégiques, aux niveaux continental et international, ont

accentué la pression sur les chaînes de financement et d'approvisionnement en médicaments et vaccins." La conférence d'Algér s'inscrit dans la dynamique de long terme définie par l'Union africaine. Le Président Tebboune a rappelé "l'attachement constant de l'Algérie aux principes de solidarité africaine et d'intégration régionale, conformément à sa vision visant à faire de l'Afrique un continent fort par sa souveraineté, uni par ses intérêts et intégré dans son développement."

Selon lui, la rencontre contribuera directement à accélérer la stratégie africaine de l'industrie pharmaceutique : "Cette conférence [...] contribuera grandement à la mise en œuvre de la Stratégie africaine pour les industries pharmaceutiques, qui vise à couvrir la majeure partie des besoins des peuples du continent en médicaments, vaccins et technologies de santé." Le chef de l'Etat a exprimé un souhait clair : "Que cette conférence marque un véritable tournant dans le processus de consolidation de la coopération africaine dans les domaines de la santé et de l'industrie", soutenant que la future "Déclaration d'Algier" devra servir de fondement à une nouvelle ère de

partenariats industriels intra-africains.

UNE LÉGITIMITÉ BÂTIE SUR LES AVANÇÉES ALGÉRIENNES

Le Président Tebboune a rappelé que le choix de l'Algérie comme pays hôte par l'Organisation mondiale de la santé n'était pas fortuit :

"Le choix de l'Algérie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a été motivé par plusieurs considérations, dont les réalisations et les réformes opérées dans l'industrie pharmaceutique en Algérie et le saut qualitatif que connaît ce secteur." Les chiffres avancés illustrent cette dynamique : l'Algérie compte près de 230 usines pharmaceutiques, soit plus d'un tiers des sites industriels du continent.

Cette transformation, amorcée notamment après 2020, relève d'une stratégie nationale claire : "L'Algérie avait choisi de faire de l'industrie pharmaceutique un secteur stratégique et une priorité nationale dans le processus de réalisation de la sécurité sanitaire", avec un ministère dédié, des réformes structurelles, l'encouragement des investissements et un soutien accru à la R&D.

Le résultat est tangible : "porter le taux de couverture nationale en médicaments produits localement à plus de 80%, tout en se tournant davantage vers l'exportation vers les marchés africains."

Au-delà des diagnostics, cette conférence ambitionne de poser les fondations d'une coopération continentale harmonisée, capable d'assurer une production cohérente, des standards partagés et une autonomie stratégique de long terme. La "Déclaration d'Algier", à laquelle le Président Tebboune a accordé un rôle central, devra tracer la feuille de route d'une Afrique capable de produire ses propres médicaments, protéger ses populations et affirmer sa souveraineté sanitaire dans un monde de plus en plus instable.

G. Salah Eddine

SELON LES INTERVENANTS À LA CONFÉRENCE : «IL FAUT GARANTIR LA QUALITÉ ET LA DISPOBILITÉ DES PRODUITS»

Les intervenants aux travaux de la Conférence ont souligné l'importance de renforcer le cadre réglementaire afin de garantir la qualité des produits de santé et faciliter leur disponibilité sur les marchés africains, insistant sur l'importance de la coopération entre les instances nationales et internationales pour accélérer l'enregistrement des médicaments et le développement d'un secteur pharmaceutique local durable.

Ces déclarations ont été faites lors d'une session consacrée aux mécanismes de renforcement des systèmes de contrôle afin de faciliter l'accès aux médicaments dans le cadre de la première journée de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et les technologies de la santé, organisée du 27 au 29 novembre courant au CIC Abdellatif-Rahal, sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et dont l'ouverture a été présidée par le Premier ministre, Sifi Ghrib.

Les participants ont affirmé que des politiques pharmaceutiques efficaces et un cadre juridique

évolué constituent les fondements du développement durable de l'industrie pharmaceutique, en favorisant l'investissement local et étranger, le développement des infrastructures industrielles et le renforcement des systèmes de contrôle pour garantir la sécurité et la qualité des produits pharmaceutiques, tout en facilitant l'accès des citoyens aux médicaments essentiels. Dans ce sillage, le directeur général de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), Chérif Delih, a indiqué que l'adoption d'un cadre réglementaire solide dans les secteurs de l'industrie pharmaceutique et de la santé constitue une "approche stratégique" permettant d'assurer un accès plus rapide et plus équitable aux produits de santé sûrs, efficaces et de haute qualité.

M. Delih a mis en avant l'expérience de l'Algérie dans ce domaine, qui repose sur un cadre réglementaire global couvrant toutes les étapes du cycle du produit pharmaceutique : enregistrement des médicaments, délivrance des autorisations de mise sur le marché, validation des dispositifs médicaux, inspection, contrôle, pharmacovigilance et assurance qualité, tout

en s'appuyant sur les accréditations internationales reconnues pour garantir l'efficacité du système.

Pour sa part, le directeur de l'Agence sénégalaise de réglementation pharmaceutique (ARP), Alioune Ibnou Abou Talib Diouf, a affirmé que le renforcement du cadre réglementaire en Afrique, ainsi que le recours à la coopération entre les instances nationales et internationales, contribueraient à assurer la qualité et la sécurité des médicaments, à accélérer leurs enregistrements et à faciliter leur disponibilité.

Le premier jour de la conférence a été marqué par l'organisation de plusieurs sessions animées par des experts et intervenants, portant sur des sujets liés au développement durable de l'industrie pharmaceutique en Afrique.

Par ailleurs, un atelier sur le financement de la production locale tout au long de la chaîne de valeur a été organisé, au cours duquel un représentant de la Banque islamique de développement (BID) a présenté les stratégies de la banque visant à soutenir la production locale, réduire la dépendance à l'importation et renforcer les cadres réglementaires.

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE AFRICAINE SUR LA PRODUCTION LOCALE DE MÉDICAMENTS

FAIRE DE L'AFRIQUE UN PÔLE PHARMACEUTIQUE MONDIAL

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a appelé, jeudi dernier à Alger, à une coordination renforcée entre les pays africains afin de hisser le continent au rang de pôle pharmaceutique mondial. Il a souligné que l'Afrique dispose déjà du potentiel humain, scientifique et économique nécessaire pour concrétiser cette ambition, réaffirmant l'engagement de l'Algérie à contribuer activement à cette dynamique.

Le ministre s'exprimait à l'ouverture de la Conférence ministérielle africaine sur la production locale de médicaments et des technologies de santé, organisée du 27 au 29 novembre sous le haut patronage du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. La cérémonie d'ouverture, présidée par le Premier ministre Sifi Ghrib, a réuni des membres du gouvernement, de hauts responsables de l'État, ainsi que des représentants de plus de quinze pays africains et du corps diplomatique.

VERS UNE SOUVERAINETÉ PHARMACEUTIQUE AFRICAINE
Pour Aït Messaoudene, la souveraineté pharmaceutique du continent « n'est pas un rêve lointain », mais un objectif atteignable grâce à une « coordination étroite » entre les États et une revitalisation des mécanismes régionaux de coopération. Il a plaidé pour la création de centres de production pharmaceutique à dimension continentale et pour un soutien accru des institutions régionales et des partenaires techniques et financiers. Il a également rappelé que la crise

sanitaire mondiale a mis en lumière la fragilité des chaînes d'approvisionnement en Afrique et la dépendance des pays aux importations. Une situation qui, selon lui, rend indispensable l'adoption de réformes profondes visant à consolider la souveraineté sanitaire, fondée sur l'indépendance pharmaceutique, l'innovation et la solidarité régionale.

UN SECTEUR STRATÉGIQUE POUR LA SÉCURITÉ SANITAIRES

Le ministre a souligné que la production pharmaceutique locale est devenue un enjeu stratégique pour la sécurité sanitaire, mais aussi pour le développement économique et la stabilité sociale. Le renforcement des capacités nationales, a-t-il dit, permet non seulement de garantir l'accès aux médicaments essentiels, mais aussi de réduire les perturbations d'approvisionnement et de mieux lutter contre la contrefaçon. Parmi les priorités évoquées figurent la mise en place d'un cadre réglementaire moderne aligné sur les normes internationales, l'accélération de l'harmonisation réglementaire



africaine, la simplification des procédures d'enregistrement des produits et le renforcement des agences nationales du médicament. La qualité, a-t-il insisté, doit rester au centre de ces efforts.

INNOVATION, PARTENARIATS ET CAPITAL HUMAIN

Aït Messaoudene a également appelé au développement de partenariats industriels fondés sur la recherche, l'innovation, la biotechnologie et les technologies numériques de santé. Il a plaidé pour la création de zones industrielles spécialisées, la promotion des partenariats public-privé et l'instauration d'un climat attractif pour les investisseurs, tout en préservant les intérêts stratégiques africains. La qualification du capital humain reste,

selon lui, un levier essentiel d'une industrie pharmaceutique performante. Il a insisté sur la nécessité de renforcer la formation afin d'assurer la qualité de la production et d'attirer davantage d'investissements.

L'ALGÉRIE RÉAFFIRME SON ENGAGEMENT

En conclusion, le ministre a réitéré « l'engagement constant de l'Algérie » à soutenir la dynamique continentale en matière d'industrie pharmaceutique, à renforcer ses propres capacités, à partager son expertise et à participer activement aux initiatives régionales visant à bâtir « une Afrique plus autonome, plus innovante et plus résiliente ». *Alger16*

OUVERTURE DU SALON DES SOINS DE SANTÉ CLINVEST EXPO

Sous la supervision du ministre de l'Industrie pharmaceutique, M. Ouacim Koudri, et du ministre de la Santé, M. Mohamed Seddik Aït Messaoudene, le Salon algérien de la santé « CLINVEST Expo » a été inauguré jeudi dernier au Palais des expositions des Pins-Maritimes à Alger. L'événement est organisé en marge de la Conférence ministérielle africaine sur la fabrication locale de médicaments et des technologies de la santé, avec la participation d'une centaine d'exposants.

La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence des ministres et représentants des ministères de la Santé des pays africains participant à la conférence, ainsi que des membres du corps diplomatique accrédité en Algérie.

L'exposition réunit des entreprises nationales spécialisées dans la fabrication de médicaments et d'équipements paramédicaux, des groupements professionnels, des banques, des organismes de soutien aux projets et des structures présentant des plateformes avancées en matière de recherche, de développement et de numérisation dans le domaine pharmaceutique. Le programme de l'exposition comprend des tables rondes et des débats axés sur l'actualisation du cadre réglementaire du secteur, la facilitation des échanges et l'enregistrement des médicaments sur le continent africain.

Les experts et professionnels réunis ont pour objectif de construire un marché pharmaceutique unifié, d'améliorer l'harmonisation réglementaire continentale et d'élargir les opportunités d'investissement dans l'industrie pharmaceutique, afin de renforcer la souveraineté sanitaire et d'accompagner les transformations technologiques en cours. Les sessions scientifiques ont abordé plusieurs thématiques spécialisées, telles que les dispositifs médicaux, l'oncologie et les matériaux de diagnostic. Elles ont notamment traité de la réglementation et de l'intégration du marché des dispositifs médicaux, de l'état des lieux de la production de médicaments anticancéreux en Algérie, de la vigilance relative aux matériaux de diagnostic et de la gestion des aspects techniques dans les laboratoires d'analyse. Le rôle des réseaux de distribution et d'exportation dans l'amélioration de l'accès des patients aux traitements a également été mis en avant dans une perspective de soutien à l'intégration de l'industrie pharmaceutique sur le continent.

L'exposition a été organisée sous l'égide du ministère de la Santé, du ministère de l'Industrie pharmaceutique et du Conseil algérien de la relance économique, du 27 au 29 novembre. Les organisateurs ont attiré près de 9 000 visiteurs.

Il convient de rappeler que la Conférence ministérielle africaine sur la fabrication locale de produits pharmaceutiques et de technologies de la santé, tenue du 27 au 29 novembre au Centre international de conférences Abdelatif-Rahal, s'est conclue hier. Placée sous le haut patronage du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, elle a été inaugurée par le Premier ministre, M. Sifi Ghrib.

Abir Menasria

L'ANPP SIGNE DEUX ACCORDS AVEC SES HOMOLOGUES SÉNÉGALAISE ET TANZANIENNE

L'Algérie a marqué un tournant majeur dans la consolidation de la coopération sanitaire africaine en signant, vendredi dernier à Alger, deux accords de partenariat d'envergure entre l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP) et ses homologues du Sénégal et de la Tanzanie. Cette initiative, hautement stratégique, s'inscrit dans le cadre d'une vision continentale visant à harmoniser les normes, renforcer les capacités réglementaires et bâtir une souveraineté pharmaceutique africaine durable.

L'événement s'est déroulé au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal, en marge de la conclusion de la Conférence ministérielle africaine, couronnée par l'adoption de la "Déclaration d'Alger". Les ministres algériens de l'Industrie pharmaceutique, Ouacim Koudri, et de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, ont supervisé la signature, qui a eu lieu devant une assistance composée de 28 délégations ministérielles africaines et de partenaires nationaux et internationaux.

L'Algérie et le Sénégal ont scellé un accord visant à renforcer leur coopération pharmaceutique, notamment pour améliorer la réglementation et mieux protéger la santé publique, via la signature d'un mémorandum entre le Directeur général (DG) de l'ANPP, Chérif Delih, et le DG de l'Agence sénégalaise de réglementation pharmaceutique (ARP), Alioune Ibou Abou Talib Diouf. L'ANPP et l'Autorité tanzanienne des médicaments et des dispositifs médicaux (TMDA) ont également formalisé leur entente via un accord axé sur la protection de la santé publique, le développement de la réglementation et le partage d'expertise entre les deux pays, signé par les deux directeurs généraux, MM. Delih et Adam Mitangu Fimbo. Le DG de l'ANPP a expliqué dans une déclaration médiatique que ces deux accords permettront "l'échange d'informations, l'harmonisation des normes, le partage des informations, la formation des experts et techniciens, ainsi que la reconnaissance mutuelle ultérieurement, ce qui nous permettra d'avancer ensemble vers le niveau standard international". Ces accords stratégiques ne se limitent pas à la régulation, a indiqué M.

Delih. Ils visent aussi à stimuler l'exportation des produits pharmaceutiques "Made in Algeria" et à accroître leur prestige sur la scène internationale. *Omar Lazela*

PRÉPARATION DE LA SAISON ESTIVALE 2026

RÉUNION POUR UNE GRANDE MOBILISATION DE TOUS LES MOYENS

Le secrétaire général du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Mahmoud Djamaâ, a présidé une réunion de la Commission nationale chargée de la préparation et du suivi de la saison estivale, au cours de laquelle il a insisté sur la nécessité de se conformer aux instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relatives à la mobilisation de tous les moyens humains et matériels pour assurer la sécurité et le bien-être des estivants.

Cette réunion, qui intervient suite aux orientations du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a été "consacrée à la présentation du bilan de la saison estivale 2025 et au lancement des préparatifs anticipés de la saison 2026", précise le



communiqué. Dans ce cadre, le secrétaire général du ministère a insisté sur "la nécessité de se conformer aux recommandations du président de la République, relatives à la mobilisation de tous les moyens humains et matériels pour assurer la sécurité et le bien-être des estivants, en plaçant le citoyen au centre de

l'attention et ce, en coordination entre les différents intervenants, afin de garantir une organisation rigoureuse de la saison estivale". Il a expliqué que cette réunion "s'inscrit dans le cadre de l'approche proactive adoptée par les pouvoirs publics pour engager, dès à présent, les préparatifs de la saison estivale 2026 et assurer son lancement dans

les meilleures conditions". A cette occasion, M. Djamaâ a salué les résultats réalisés la saison dernière, citant notamment l'ouverture de 462 plages et leur équipement avec un budget de 7 milliards de DA, soit une hausse de plus de 67% par rapport à 2024, et l'accueil de plus de 6,5 millions de voyageurs grâce à l'amélioration du transport et des conditions au niveau des ports, aéroports et postes frontaliers.

Le responsable a, par ailleurs, souligné "la nécessité de traiter certaines problématiques récurrentes telles que les difficultés dans l'exploitation touristique des plages, la pollution générée par les effluents déversés près des plages et la hausse des accidents d'engins nautiques dans les zones de baignade", appelant à "trouver des solutions adéquates pour faciliter l'accès des estivants aux plages isolées" et à "mettre en place un cadre juridique clair régissant la location de maisons au profit des estivants afin de garantir la transparence et la protection des droits de toutes les parties".

HCI APPEL À LA MOBILISATION DE LA TECHNOLOGIE POUR IMMUNISER LA OUMMA

Le président du Haut-Conseil islamique (HCI), Mabrouk Zaid El Kheir, a appelé, jeudi dernier à La Mecque, à la mobilisation de la technologie au service du patrimoine arabo-musulman et à l'immunisation de la oumma à l'ère du numérique, indique un communiqué du HCI. Dans son allocution à la cérémonie d'inauguration de la plateforme électronique de la Ligue du monde musulman (LIM), M. Zaid El Kheir a souligné que dès lors qu'il s'agit du "berceau de la révélation et du foyer de la prophétie, La Mecque se veut l'endroit idéal pour lancer ce projet qui vise à réaliser un important développement scientifique et civilisationnel".

Qualifiant cette plateforme électronique "d'initiative pionnière", le président du HCI a mis en avant son importance dans "la collecte de millions de manuscrits et de sciences écrites en langue arabe, dont disposent les bibliothèques musulmanes". A cet effet, il a affirmé l'importance "d'allier authenticité et modernité à travers l'utilisation des techniques modernes" et de "transformer l'abondance d'informations en connaissance profonde et ancrée".

A cette occasion, M. Zaid El Kheir a mis en garde contre "les défis de l'ère numérique, comme la rupture entre le patrimoine et la modernité et l'altération de l'image de l'Islam dans l'Occident", appelant les générations "à s'adapter consciemment aux mécanismes technologiques et à les exploiter pour forger une personnalité sobre ayant une formation référentielle" et faire face à l'invasion intellectuelle par les valeurs nobles et l'immunité mentale".

MINISTÈRE DE LA SOLIDARITÉ UN MILLIER DE FAMILLES ONT BÉNÉFICIÉ DU PROGRAMME «FAMILLE PRODUCTIVE»

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a annoncé mercredi dernier à Béjaïa qu'un millier de familles avaient déjà bénéficié du programme «Famille productive» depuis son lancement.

Lors de sa visite de travail dans la wilaya, la ministre a expliqué que près de 1 000 familles ont été accompagnées depuis septembre. Elle a souligné que ce dispositif vise à passer d'un simple soutien ponctuel à un véritable investissement social, qui aide les familles à développer des activités durables.

Mme Mouloudji a précisé que ce programme repose sur la mise à disposition d'équipements permettant aux bénéficiaires de lancer une activité artisanale, industrielle ou agricole directement à domicile.

À Béjaïa, elle a remis des certificats d'adhésion à 21 femmes de la wilaya, afin de leur permettre de renforcer leurs revenus et de créer leurs propres projets économiques.

Elle a expliqué que la réussite de ces initiatives dépend de la capacité des femmes à transformer ces équipements en valeur ajoutée, en misant sur leurs compétences, leur savoir-faire et leur implication dans la production.

La ministre a également rappelé l'importance d'un accompagnement continu, notamment en matière d'information sur les dispositifs de soutien mis en place par l'Etat, pour aider les bénéficiaires à développer des activités solides et compétitives sur les marchés locaux.

Durant sa visite, elle a découvert les produits réalisés par des femmes de Beni Maouche et de Bouhamza : chocolat, fromage, confitures, fruits et légumes séchés... Des productions locales qu'elle a saluées pour leur qualité et leur sérieux.



Mme Mouloudji a insisté sur l'importance de soutenir les femmes rurales, qu'elle considère comme un pilier essentiel du développement durable. Elle a rappelé que le programme national qui leur est dédié vise à faciliter leur accès à l'entrepreneuriat et à encourager leur participation à l'économie locale.

Selon elle, les produits des femmes rurales algériennes se distinguent par leur qualité et leur professionnalisme, ce qui leur permet aujourd'hui d'être compétitives aussi bien sur le marché national qu'à l'international.

La ministre a également assisté à la signature d'un jumelage entre les directions de la solidarité de Béjaïa et de Tébessa, un accord destiné à favoriser l'échange d'expériences dans la prise en charge des catégories vulnérables.

Elle a supervisé le départ d'une caravane de solidarité destinée aux familles démunies et aux personnes aux besoins spécifiques, ainsi que le lancement d'une caravane médicale de vaccination contre la grippe saisonnière, destinée aux personnes âgées vivant dans des zones isolées.

Cheklat Meriem

LIAISON DU PORT DE BÉJAÏA ET DE LA WILAYA DE TIZI OUZOU À L'AUTOROUTE EST-OUEST

DEUX RÉUNIONS CONSACRÉES AU SUIVI DES PROJETS

Le ministre des Travaux publics et des

Infrastructures de base, M. Abdelkader Djellaoui, a tenu jeudi dernier deux réunions de travail pour faire le point sur les projets autoroutiers de Béjaïa et Tizi Ouzou. L'objectif de ces rencontres périodiques est d'accélérer la réalisation de ces infrastructures stratégiques et de veiller au respect de ses directives, indique un communiqué du ministère.

L'examen des tronçons restants de la pénétrante de Béjaïa, au niveau des points kilométriques PK 11 et PK 16, qui doit rejoindre la RN12 à Oued Ghir, a été au cœur de la première réunion. Les discussions ont porté sur l'amélioration de la circulation et le renforcement des connexions entre les infrastructures stratégiques.



La question de l'échangeur de Sidi Aïch a également été abordée, l'accent étant mis sur l'urgence de résoudre les problèmes techniques entravant le déroulement optimal du chantier. Le ministre a exigé l'accélération de la réalisation du

projet et la mise en place d'un calendrier strict pour sa finalisation dans les meilleurs délais, sans déroger aux normes techniques en vigueur. Un exposé sur l'avancement du projet de liaison autoroutière de Tizi Ouzou, en passant par Bouira, a

été présenté lors de la seconde réunion. Les discussions ont porté sur les préparatifs nécessaires pour garantir la finalisation du chantier dans les délais impartis. Il a également été question des solutions techniques envisagées pour traiter le glissement de terrain de Draâ El Mizan. Ces propositions doivent permettre de sécuriser la zone et de poursuivre les travaux sans compromettre la qualité du projet. Ces deux réunions ont rassemblé l'encadrement

supérieur du ministère, les représentants des entreprises de construction concernées, ainsi que les directeurs des travaux publics des wilayas de Bouira, Tizi Ouzou et Béjaïa.

Omar Lazela

AUTOROUTE EST-OUEST

VERS LA FINALISATION DES ÉTUDES D'ENTRETIEN DES TRONÇONS DÉBUT DÉCEMBRE

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a insisté, jeudi dernier à Alger, sur la nécessité de mobiliser tous les moyens techniques et humains disponibles pour finaliser et livrer les études relatives à l'entretien des tronçons de l'autoroute Est-Ouest avant la fin de la semaine prochaine, a indiqué un communiqué du ministère. Présidant une séance de travail consacrée au suivi de l'avancement des études relatives à l'entretien des tronçons de l'autoroute Est-Ouest et de la deuxième rocade d'Alger, et à l'évaluation des travaux d'entretien en cours sur plusieurs tronçons du réseau autoroutier, le ministre a souligné la nécessité de finaliser les études au niveau des points noirs, à savoir le tronçon Djebahia-Bouderbala, le tronçon Birtouta-Khemis El Khechna et le

tronçon d'Aïn Smara à Constantine, insistant sur l'impératif lancement des travaux d'entretien dès la finalisation de ces études. M. Djellaoui a également appelé à mobiliser tous les cadres, ingénieurs et travailleurs de l'Algérienne des autoroutes (ADA) pour assurer un suivi rigoureux et une mise en œuvre efficace des projets d'entretien. Au terme de la réunion, le ministre a réaffirmé le rôle central des bureaux d'études et de l'Organisme national de contrôle technique des travaux publics (CTTP) dans la garantie de la qualité d'exécution des travaux et le strict respect des normes d'entretien des autoroutes. Ont assisté à cette réunion, qui s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques de suivi des activités du secteur, les cadres centraux du ministère, les directeurs généraux de l'ADA, du CTTP et de la Société

algérienne d'études d'infrastructures (SAETI), ainsi que des représentants

de la Société d'études techniques de Sétif (SETS).



ANNABA

PÊCHE D'UN QUOTA DE 138 TONNES DE THON ROUGE DURANT LA SAISON 2025

Cent-trente-huit (138) tonnes de thon rouge vivant ont été pêchées au cours de la campagne de l'année 2025 dans la wilaya d'Annaba, a-t-on appris jeudi dernier auprès du directeur local de la pêche et de l'aquaculture. Dans une déclaration à l'APS, Noureddine Remita a précisé que cette campagne, qui a connu la participation des deux bateaux «Chahid Mostefa-Benboulaïd» et «El-Bachir», a réalisé des résultats positifs qui se sont reflétés sur le rendement du secteur. Toute cette quantité a été dirigée à l'exportation vers les fermes d'engraissement des pays de la Méditerranée, permettant de réaliser des revenus financiers estimés à près de 7 millions DA, selon la même source. Le même responsable a souligné que les opérations de pêche se sont déroulées dans les meilleures conditions organisationnelles et logistiques, prévoyant que ce quota pêché contribuera à consolider les capacités de la flotte maritime nationale et à soutenir l'investissement dans l'activité de pêche, d'engraissement du thon et d'intensification de l'exportation vers les marchés méditerranéens à forte demande sur ces produits de la pêche. APS

49^e CONFÉRENCE DE L'EUCOCOLES POSITIONS DE LA FRANCE
EN TOTALE CONTRADICTION
AVEC SES VALEURS HISTORIQUES

La 49^e conférence de la Coordination européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO), organisée cette année en France, s'est ouverte vendredi dernier sur un parfum lourd de symbolisme et de tension politique. À Paris, le Premier ministre sahraoui, Bouchraya Hamoudi Bayoun, a livré un diagnostic sans détour de la posture française vis-à-vis du Sahara occidental, pointant une fracture profonde entre discours de principe et choix diplomatiques.

Dès l'ouverture, le chef du gouvernement sahraoui a posé le cadre sans artifice : "Le Premier ministre sahraoui, Bouchraya Hamoudi Bayoun, a indiqué vendredi à Paris que les positions de la France concernant le conflit sahraoui étaient en 'totale contradiction avec ses valeurs historiques'." Pour lui, le paradoxe saute aux yeux. La France, patrie autoproclamée des droits de l'Homme, accueille une conférence dédiée à la solidarité avec un peuple en quête d'autodétermination, mais adopte simultanément des positions politiques favorables au statu quo imposé par Rabat.

En évoquant la tenue de l'EUCOCO en France, le Premier ministre sahraoui insiste sur le contraste saisissant : "Le choix d'organiser la 49^e conférence... en France, était le bon, ce pays étant porteur d'un message historique de liberté, d'égalité et de fraternité." Mais il enchaîne, comme pour marteler l'incohérence : "Mais malheureusement... on constate que ses positions concernant le Sahara occidental sont en contradiction totale avec ces valeurs". Ce double



discours, analyse-t-il, ne relève pas du hasard. Il s'inscrit dans une stratégie diplomatique qui, depuis un demi-siècle, place la France parmi les principaux soutiens politiques, militaires et diplomatiques du Maroc. Une réalité qu'il résume sans filtre : "Sans le soutien apporté par la France depuis maintenant 50 ans, le Maroc aurait été vaincu militairement et politiquement."

UNE MÉCANIQUE ASSUMÉE

Le Premier ministre revient longuement sur les derniers développements européens, notamment l'accord controversé conclu récemment entre la Commission européenne et le Maroc sur l'étiquetage des produits agricoles originaires du Sahara occidental. Selon lui, cet accord n'est pas un dérapage technique ni un excès d'enthousiasme bureaucratique, mais une initiative politiquement assumée : cet accord a été "encouragé" par la France et l'Espagne, en violation directe des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne. Même schéma pour "la

mauvaise traduction" de la dernière résolution de l'ONU sur la MINURSO, réalisée par la Commission européenne. Une opération loin d'être anodine, selon Bouchraya Bayoun, puisqu'elle a également été "encouragée par les deux pays européens", créant volontairement une confusion juridique profitable à Rabat. Dans sa lecture, ces actions successives dessinent une tendance préoccupante : l'Europe, entraînée par Paris et Madrid, chercherait à contourner les décisions de sa propre justice afin de maintenir une ligne favorable au Maroc, au détriment du droit international.

LE VERROU POLITIQUE :
UN OBSTACLE À LA PAIX ET
À LA LÉGALITÉ INTERNATIONALE

Pour le Premier ministre sahraoui, la conclusion est implacable : ces positions "n'aident pas à aller vers une résolution du conflit... mais encouragent au contraire le Maroc à continuer à ne pas respecter la légalité internationale". Or la dernière résolution de l'ONU est explicite. Elle appelle à des négociations

directes, sans préalables, entre les deux parties, et fondées sur plusieurs paramètres, pas uniquement sur le "prétendu" plan d'autonomie marocain. Une précision diplomatiquement lourde. La partie sahraouie, réaffirme-t-il, s'est déclarée disposée à négocier sans conditions : "La partie sahraouie a exprimé sa volonté claire et nette d'engager des négociations directes et sans préalables avec le Maroc..." Et surtout, tout accord devra garantir "le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui", conformément à la doctrine onusienne.

EUCOCO 2025

Au-delà du contenu politique, Bouchraya Bayoun annonce que la conférence de l'EUCOCO mettra l'accent sur les tensions croissantes entre la Commission européenne et la CJUE. Un affrontement institutionnel qui, selon lui, menace la crédibilité même de l'Union européenne. "La Conférence doit lancer un appel envers l'opinion et les institutions européennes pour amener la Commission européenne à revoir sa position." Un message clair : l'Europe ne peut pas se positionner comme garante du droit international tout en contournant ses propres juridictions lorsqu'il s'agit du Sahara occidental. La conférence de Paris n'était pas seulement politique ; elle a aussi rassemblé un large réseau d'organisations et de personnalités dédiées à la cause sahraouie. Parmi elles : Pierre Galand, président de la Task force de l'EUCOCO, Régine Villemont, présidente de l'AARASD et Oubi Bouchraya Bachir, conseiller du Président sahraoui chargé des ressources naturelles et des questions juridiques. Cette diversité témoigne d'un engagement international structuré, déterminé à maintenir la question sahraouie au centre des débats européens, malgré les résistances diplomatiques.

G. Salah Eddine

FORTE PARTICIPATION DE L'ALGÉRIE À L'EUCOCO
UNE POSITION "HISTORIQUE" DE SOUTIEN
AUX MOUVEMENTS DE LIBÉRATION À TRAVERS LE MONDE

Le président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNAPS), Saïd Ayachi, a affirmé vendredi dernier à Paris que la forte présence de la délégation algérienne à la 49^e conférence de la Coordination européenne pour le soutien et la solidarité avec le peuple sahraoui (EUCOCO) reflétait la position historique et constante de l'Algérie en matière de soutien aux mouvements de libération à travers le monde.

« Il existe une solidarité avec le peuple sahraoui parce qu'il lutte pour sa liberté et son indépendance. C'est une position qui a toujours défendue l'Algérie tout au long de son parcours récent et historique, en accompagnant les mouvements de libération africains et extra-africains jusqu'à leur indépendance », a déclaré M. Ayachi dans une interview à l'Algérie presse service, quelques instants avant l'ouverture de la conférence.

Le président du CNAPS a précisé que la délégation algérienne était la plus importante de cette conférence, composée de neuf membres du CNAPS, de six parlementaires et d'au moins 30 membres de la Communauté nationale établie à l'étranger. Cette forte représentation permet, selon lui, de défendre la position de l'Algérie et de clarifier son rôle vis-à-vis du conflit sahraoui.

« La conférence est une occasion pour déconstruire le discours marocain qui prétend que l'Algérie serait partie

principale dans le conflit sahraoui », a-t-il souligné. « Nous ne sommes pas partie prenante, mais nous sommes intéressés par le conflit, car il se déroule à nos frontières et pose un problème de sécurité dans la région », a-t-il expliqué, rappelant que la position constante de l'Algérie est partagée par de nombreux pays : la tenue d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, conformément aux résolutions des Nations unies sur la décolonisation.

S'agissant des objectifs de la conférence, M. Ayachi a indiqué que son organisation à Paris avait été choisie pour envoyer un message politique fort à la France officielle, suite à la décision du 31 juillet 2024 de reconnaître la « prétendue souveraineté » du Maroc sur le Sahara occidental. « Cette conférence entend condamner cette position contraire au droit international et défendre le droit du peuple sahraoui à choisir librement son destin à travers un référendum d'autodétermination », a-t-il ajouté.

Au-delà de ce message diplomatique, la conférence permettra également de faire le bilan des activités menées en 2025, notamment la dernière EUCOCO tenue à Lisbonne, et de tracer les grandes lignes du plan de travail pour 2026. Elle servira aussi à analyser la situation sahraouie, identifier les priorités, déterminer les actions concrètes pour soutenir le peuple sahraoui et définir les responsabilités de la société civile

solidaire. Ces éléments seront consignés dans les conclusions des ateliers et la déclaration finale de la conférence.

Parmi les points majeurs à l'ordre du jour de la 49^e EUCOCO, M. Ayachi a cité la dénonciation de la situation des prisonniers politiques sahraouis dans les geôles marocaines, la spoliation des ressources naturelles sahraouies par le régime du Maroc, ainsi que les tentatives de la Commission européenne de contourner l'arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne, qui avait déclaré illégaux les accords commerciaux entre l'UE et le Maroc concernant le Sahara occidental.

Il a également souligné que la conférence avait pour objectif d'apporter un soutien concret à la consolidation de l'État sahraoui, tout en condamnant les blocages et la fuite en avant du Maroc dans les négociations avec le Front Polisario, qui imposent des situations de fait accompli au détriment du peuple sahraoui.

Selon M. Ayachi, cette conférence constitue ainsi un moment stratégique pour renforcer la solidarité internationale avec le peuple sahraoui, clarifier la position de l'Algérie et coordonner les efforts de la société civile européenne et algérienne en faveur de la cause sahraouie, afin d'assurer le respect des droits fondamentaux et la souveraineté du peuple sahraoui.

Cheklat Meriem



ALGER16,
le quotidien
du Grand Public

TOUJOURS PRÉSENT POUR VOUS

ALGER16, le quotidien du Grand Public

FESTIVAL NATIONAL DU THÉÂTRE AMAZIGH À BATNA

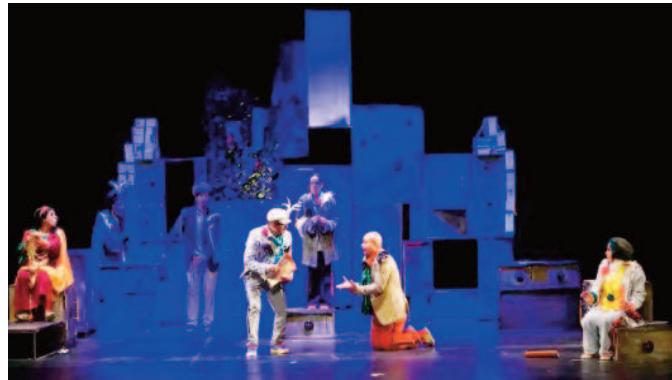
"BANKA PRO MAX"

LA MEILLEURE REPRÉSENTATION INTÉGRÉE

La pièce « Banka Pro Max » du Théâtre régional d'Oum El Bouaghi a triomphé, jeudi dernier, en décrochant le prix de la meilleure représentation intégrée lors de la clôture de la 14e édition du Festival culturel national du théâtre amazigh, organisée du 23 au 27 novembre au Théâtre régional Dr Salah-Lombarkia de Batna.

Longuement applaudie par un public conquis, cette création a également raflé trois distinctions majeures : le prix de la meilleure mise en scène, attribué à Younes Jouani, le prix de la meilleure scénographie pour Hamza Djaballah, ainsi que le prix de la meilleure musique, remporté par Salim Hamdi. La pièce, portée par une mise en scène dynamique et un humour finement dosé, plonge le spectateur dans le quotidien d'une banque en proie à une série de dysfonctionnements, transformant une situation ordinaire en une fresque comique à la fois critique et captivante.

Le prix du meilleur texte a été remis à Lyès Belaïd pour « Liouali Ahdrar », produite par l'association culturelle Ibtourou de Tizi Ouzou, qui a également brillé grâce au prix de la meilleure performance féminine, décerné à la



talentueuse actrice Romaissa Benan. De son côté, l'artiste Amine Dhahez a remporté le prix de la meilleure performance masculine pour son rôle dans la pièce « Le pays des aveugles » de l'association Thira de Bouira. Le prix du jury est quant à lui revenu à l'association culturelle Thanekra de Tizi Ouzou pour leur création « Nous n'avons qu'un seul corps », saluée pour sa profondeur artistique et son engagement scénique.

À l'issue de cette édition, plusieurs recommandations ont été formulées, notamment l'encouragement des troupes à poursuivre la recherche artistique, à explorer de nouvelles formes d'expression théâtrale et à suivre de près les évolutions

esthétiques contemporaines. Il a également été souligné la nécessité pour les théâtres régionaux de produire davantage de pièces en tamazight et de renforcer leur participation aux prochaines éditions afin de soutenir la dynamique culturelle et d'élever le niveau de création pour offrir des spectacles de plus en plus compétitifs. Le commissaire du festival, Abdelhamid Alaoui, a rappelé l'importance de ce rendez-vous annuel qui constitue un véritable carrefour de rencontre entre

artistes, un espace d'échange et de perfectionnement pour les jeunes talents du quatrième art. Il a tenu à saluer le travail acharné des associations culturelles, dont l'engagement et la détermination contribuent à maintenir vivante la scène théâtrale amazighe, ainsi que la forte présence du public, qui a non seulement assisté aux représentations mais aussi participé aux débats qui les ont accompagnés. La cérémonie de clôture s'est déroulée dans une ambiance festive et chaleureuse, réunissant familles, artistes, intellectuels et amateurs de théâtre. Elle a donné lieu à la remise de distinctions à des figures ayant marqué cette édition, ainsi qu'à des jeunes passionnés ayant suivi des ateliers de formation dédiés au jeu d'acteur, à la scénographie et à la mise en scène. Placée sous le slogan « Le théâtre est le pouls de notre identité », cette 14e édition, qui a accueilli sept troupes, rendait hommage à l'artiste Salah Houche pour son apport précieux au théâtre amazigh, son soutien indéfectible aux jeunes talents et son rôle dans la promotion de la langue et du patrimoine amazighs à travers l'art dramatique.

Cheklat Meriem

CONCOURS NATIONAL UNIVERSITAIRE DU FILM DOCUMENTAIRE

"LA PERLE ENFOUIE" REMPORTE LE PREMIER PRIX

Le film documentaire "La perle enfouie" de l'étudiant Abdessamed Chenafi de l'université Abou El-Kacem Saâdallah (Alger 2), traitant un sujet lié au patrimoine culturel et aux us et coutumes, a remporté le 1er prix du Concours



national universitaire du film documentaire, initié par l'université Salah-Boubnider (Constantine 3). Le deuxième prix est revenu à l'étudiante Ferial Kassima de Mila pour son film documentaire "Mila : mémoire de pierre", racontant l'histoire ancienne et civilisationnelle de la région, alors que le 3e prix a été attribué à l'étudiant Abdessettar Kouita de l'université Salah-Boubnider pour le film "Détermination" qui relate la force et le courage des personnes aux besoins spécifiques. Cet événement culturel a été organisé en coordination avec l'université Mentouri (Constantine 1) et la Direction des œuvres universitaires de Ain El-Bey, sous la supervision du

ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a fait savoir le directeur des activités scientifiques, culturelles et sportives de l'université Constantine 3, Mehdi Sameraï, lors de la cérémonie de clôture qui s'est tenue en présence des cadres et des responsables de l'université. Lancé mardi dernier, le concours qui vise à promouvoir la création cinématographique en milieu universitaire a rassemblé 17 établissements universitaires qui ont proposé 19 films, dont seulement 6 ont été retenus pour la phase finale, a ajouté M. Sameraï, également président du comité d'organisation de cette compétition.



www.alger16.dz
Alger16 quotidien





www.alger16.dz
Alger16 quotidien



PRÉVENTION DU CANCER

DES ACTIVITÉS PHYSIQUES LÉGÈRES

POUR DIMINUER LE RISQUE



L'INACTIVITÉ PHYSIQUE CONSTITUE UN FACTEUR DE RISQUE SIGNIFICATIF POUR LES MALADIES CANCÉREUSES.

Une analyse des données de mouvements mesurées par capteurs, issues de la UK Biobank, montre que même de simples activités quotidiennes et une augmentation du nombre de pas sont associées à un risque moindre de cancer.

La prévention du cancer par l'activité quotidienne

Dans les pays industrialisés, jusqu'à la moitié des cas de cancer pourraient être évités par des modifications du mode de vie. L'activité physique représente un facteur essentiel dans cette prévention. Alors que les recommandations se concentrent généralement sur des formes d'exercice modérées à intenses, l'impact des mouvements quotidiens plus légers restait jusqu'à présent méconnu. Une récente analyse

différentes formes d'activité : sédentarité, activité quotidienne légère, activité modérée à intense, ainsi que nombre de pas.

Durant la période de suivi moyenne de 5,8 ans, environ 3 % des participants ont développé l'un des cancers étudiés. Un niveau d'activité quotidienne plus élevé était significativement associé à un risque moindre de cancer. Même dans le deuxième quintile d'activité le plus bas, les participants présentaient une réduction du risque d'environ 16 % par rapport

formes d'activité d'intensité variable, plusieurs modèles ont été élaborés. Une heure de sédentarité a été remplacée soit par une activité d'intensité légère, soit par une activité modérée à intense. Le risque de cancer s'en est trouvé réduit d'environ 7 % et 14 % respectivement.

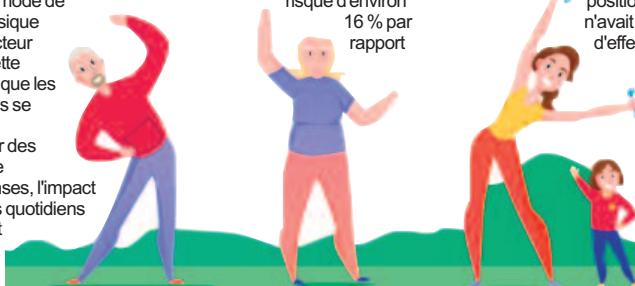
Dans les modèles de partition prenant en compte simultanément tous les comportements en état d'éveil, le temps passé en position assise n'avait pas d'effet

l'activité physique et une incidence moindre de cancer pourraient s'expliquer par divers mécanismes physiologiques, notamment une réduction de l'inflammation chronique, une amélioration de la sensibilité à l'insuline, des modulations hormonales et un renforcement du système immunitaire. En outre, l'exercice régulier influence favorablement les paramètres cardiométraboliques comme le pourcentage de graisse corporelle, la glycémie et la pression artérielle. Tous ces facteurs sont considérés comme des médiateurs potentiels dans le développement du cancer.

L'activité physique, un point de départ simple pour la prévention

Cette étude démontre clairement que même une légère activité

quotidienne et une augmentation modérée du nombre de pas pourraient être significativement associées à un moindre risque de cancer. De simples trajets réguliers, ou le passage de la position assise à la position debout et à la marche, suffisent pour avoir un effet préventif. Cependant, cette analyse repose sur une mesure de sept jours, effectuée au sein d'une cohorte globalement saine et socio-économiquement favorisée. Dès lors, l'évaluation des modifications comportementales sur le long terme ainsi que la transposition de ces résultats à d'autres populations nécessiteront des études complémentaires. Les futures études d'intervention spécifiques devront clarifier quels schémas d'activité sont optimaux et comment établir des habitudes durables. Quoi qu'il en soit, on peut d'ores et déjà retenir qu'intégrer davantage d'activité physique au quotidien est bénéfique et devrait être encouragé par le corps médical.



prospective de la UK Biobank fournit désormais des preuves solides que même une activité légère au quotidien et un nombre accru de pas sont associés à une réduction du risque de cancer.

L'objectif de cette étude était d'évaluer la relation entre l'activité physique mesurée objectivement et le risque de développer un cancer. L'analyse s'est concentrée sur un critère composite regroupant treize types de tumeurs précédemment associées à l'inactivité physique. Entre 2013 et 2015, 85 394 participants ont porté un capteur de mouvement au poignet pendant sept jours. Les données brutes ont été converties, à l'aide d'algorithmes

au groupe le plus inactif. Dans le quintile le plus élevé, cette réduction atteignait environ 26 %. Chez les hommes, la relation entre activité et risque apparaissait largement linéaire, tandis que chez les femmes, des effets non linéaires sont rapportés. Ces résultats sont restés stables même après l'exclusion de certains types de cancer ou des premières années d'observation.

Activité légère versus activité modérée à intense
Pour

indépendant, tandis que les activités d'intensité légère comme les activités modérées à intenses exerçaient un effet protecteur significatif. Les hommes bénéficiaient davantage du remplacement d'une activité légère par une activité modérée à intense, alors que les femmes tireraient principalement profit du remplacement du temps de sédentarité par une activité d'intensité légère. Le nombre quotidien de pas était associé de façon inverse avec le risque de développer un cancer. Comparé à 5 000 pas (référence), l'incidence du cancer diminuait de 11 % pour 7 000 pas, de 16 % pour 9 000 pas et de 20 % à 13 000 pas. Au-delà, l'augmentation du nombre de pas n'apportait que des bénéfices supplémentaires minimes. Après ajustement en fonction du nombre de pas, aucune relation significative n'a été observée avec l'intensité de la marche.

Mécanismes protecteurs potentiels

Les corrélations observées entre

d'apprentissage automatique validés, en

Pour vos petites annonces: UN SEUL JOURNAL

Les petites annonces
sont à 150 DA seulement

Anniversaires, félicitations...
à 300 DA seulement

ALGER 16

alger16.dz@gmail.com
5, rue du Sacré-Cœur, Alger



020 10 23 68

NUMÉROS UTILES

URGENCES ET SÉCURITÉ
SAMU
021.67.16.16/
67.00.88

CHU MUSTAPHA
021.23.55.55

CHU BEN AKOUN
021.91.21.63

CHU BENI
MESSOUS
021.93.11.90

CHU BAINEM
021.81.61.13

CHU KOUBA
021.58.90.14

AMBULANCES
021.60.66.66

DÉPANNAGE
GAZ
021.68.44.00

DÉPANNAGE
ÉLECTRICITÉ
021.68.55.00

SERVICE
DES EAUX
021.58.32.32/
58.37.37

PROTECTION
CIVILE
021.61.00.17

SÛRETÉ
DE WILAYA
021.63.80.62

GENDARMERIE
021.62.11.99/
62.12.99

NUMÉROS UTILES

AÉROPORT
HOUARI-BOUMEDIENE
021.54.15.15

AIR ALGERIE
(RÉSERVATION)
021.28.11.12

Air France
021.73.27.20/
73.16.10

ENMTV
021.42.33.11.12

SNTF
021.76.83.65/
73.83.67

SNTR
021.54.60.00/
54.05.04

Hôtel Sheraton
021.37.77.77

Hôtel Mercure
021.24.59.70.85

Hôtel El-Djazaïr
021.23.09.33.37

Hôtel El-Aurassi
021.74.82.52

Hôtel Hilton
021.21.96.96

Hôtel Sofitel
621.68.52.10.17

BASKET-BALL/NBA

LES SPURS SIGNENT UNE GROSSE PERFORMANCE À DENVER

Le Magic d'Orlando a réalisé une belle opération en s'imposant sur le parquet des Detroit Pistons et en validant sa qualification pour les quarts de finale de la NBA Cup, tout comme les San Antonio Spurs, vainqueurs à Denver malgré l'absence de Victor Wembanyama.

Deux jours après avoir vu leur série de 13 victoires prendre fin à Boston, les Pistons ont de nouveau chuté, cette fois à domicile contre Orlando (112-109). Les deux équipes, désormais parmi les plus solides de la conférence Est, ont offert un duel intense. Detroit est même revenu de 10 points dans le dernier quart-temps, offrant une fin de match haletante. Cade Cunningham a une nouvelle fois porté les siens avec un énorme triple-double (39 points, 13 rebonds, 11 passes), tandis que Desmond Bane a

répondu avec 37 points. Mais Cunningham a manqué un tir crucial avant que les Pistons ne concèdent deux rebonds offensifs dans la dernière minute, permettant à Jalen Suggs de sécuriser la victoire aux lancers francs, suivie d'une ultime défense solide du Magic.

Invoqué, Orlando rejoint ainsi les quarts de finale de la NBA Cup, programmés les 9 et 10 décembre.

○ LES KNICKS ET LE HEAT REJOIGNENT ÉGALEMENT LES QUARTS

Dans un autre match décisif, les New York Knicks ont pris le dessus en fin de rencontre face aux Milwaukee Bucks (118-109). Pour son retour après quatre matchs d'absence, Giannis Antetokounmpo a été dominant (30 points, 15 rebonds, 8 passes en 28 minutes), malgré deux fautes rapides. Mais Jalen Brunson (37 points, 5 passes) a été déterminant dans les derniers instants, notamment grâce à son adresse aux lancers francs (9/10) et plusieurs actions clés. Cette victoire permet aux



Knicks de finir premiers de leur groupe et qualifie également le Miami Heat, qui décroche la « wild card » de l'Est avec un bilan de 3 victoires pour 1 défaite. Les Raptors, eux, étaient déjà assurés de passer au tour suivant.

A noter que toutes les rencontres de la NBA Cup, à l'exception de la finale, comptent pour la saison régulière.

○ EXPLOIT DES SPURS À DENVER

Toujours privés de Wembanyama (mollet) pour un sixième match consécutif, les San Antonio Spurs ont signé un petit exploit en remontant 18 points après la mi-temps pour s'imposer chez les Denver Nuggets (139-137). Ils terminent en tête de leur groupe avec trois victoires.

Le retour de « Wemby » est espéré pour le quart de finale face aux Los Angeles Lakers, ce qui pourrait renforcer leurs chances d'atteindre le Final Four à Las Vegas (13-16 décembre).

Cette rencontre spectaculaire a mis en

lumière des performances offensives de haut niveau, notamment Jamal Murray (37 points, 7 passes) côté Nuggets, et Devin Vassell (35 points, 7/9 à trois points) côté Spurs. Nikola Jokic, triple MVP, s'est montré un peu plus discret au scoring (21 points, 9 rebonds, 10 passes).

○ OKC S'EN SORT FACE AUX SUNS

Bousculé par les Phoenix Suns, Oklahoma City, champion en titre, s'est finalement imposé 123-119. Le MVP en titre, Shai Gilgeous-Alexander, a été déterminant avec 37 points (dont 15 dans le dernier quart-temps) et 8 passes, permettant au Thunder de porter son bilan à 19 victoires pour seulement une défaite.

OKC termine ainsi premier de son groupe. Les Suns, quant à eux, décrochent la « wild card » de la conférence Ouest et retrouveront le Thunder en quarts de finale.

A.Amine

FOOTBALL/SANTOS

La nouvelle soirée mouvementée de Neymar

Dans la nuit de vendredi dernier, Neymar a encore attiré tous les regards, cette fois grâce à ses performances sur le terrain. Ces dernières semaines, l'ancien attaquant du PSG vit une véritable montagne russe : critiqué par son vestiaire pour son comportement, héros face à Palmeiras, blessé, puis mêlé à des affaires extra-sportives... Avec Neymar, aucun jour ne ressemble à l'autre.

Au Brésil, l'inquiétude se concentre surtout sur deux sujets : la Coupe du monde qui approche et la situation critique de Santos, menacé de relégation et même de disparition en cas de nouveau fiasco sportif. Carlo Ancelotti, sélectionneur de la Seleção, n'avait d'ailleurs pas fermé la porte à un retour de Neymar, à condition qu'il soit physiquement prêt en fin de saison. Mais l'attaquant souffre toujours du genou, et ses chances de retrouver la sélection semblaient s'amenuiser.

Récemment, il avait même rechuté au niveau du ménisque et était annoncé forfait jusqu'à la fin de l'année 2025. Pourtant, dans la nuit de vendredi dernier, un nouveau rebondissement a eu lieu : Neymar a décidé de jouer contre Sport Recife, malgré l'avis des médecins qui jugeaient ce retour prématuré. Selon la presse brésilienne, il voulait absolument aider Santos, encore dans la zone de relégation à deux journées de la fin.

Un pari gagnant. Neymar a illuminé la rencontre : ouverture du score en première période sur une frappe précise, puis passe décisive sur corner pour le troisième but de Santos. Résultat : une victoire nette 3-0, qui permet au club de s'éloigner de la zone rouge. Et tout cela, en jouant diminué, comme il l'a admis après la rencontre, tout en dénonçant les nombreuses rumeurs l'entourant : « Physiquement, je vais bien, je me sens de mieux en mieux. Cette blessure est agaçante, mais elle ne m'empêchera pas de jouer. Les

seules personnes qui doivent connaître réellement mon état sont les médecins, mon staff et moi. Les médias inventent beaucoup de choses, et cela me blesse. Je suis un être humain. Ces décisions se prennent en interne. Je n'ai désobéi à personne, c'était une décision collective - mais oui, au final, c'est moi qui décide. Et j'ai choisi d'être sur le terrain.

Maintenant, je veux surtout aider Santos à rester en Serie A. Le reste, on verra. » Ses mots et son attitude ont été salués dans tout le pays samedi matin. Ovationné par le public de Santos, ému aux larmes à sa sortie, Neymar fait la une de la presse : « Même blessé, Neymar s'est sacrifié et a brillé pour sauver Santos », écrit Lance, « Santos s'impose grâce à un Neymar lumineux », titre Campo Grande, tandis qu'ESPN évoque « une performance exceptionnelle qui offre un grand bol d'air à Santos ».

Moins explosif qu'à ses meilleures années, Neymar n'en conserve pas moins cette étincelle unique. Et tout le Brésil espère qu'il saura entretenir cette flamme pour rêver d'une place au Mondial 2026. Mais pour cela, une condition demeure : enfin être épargné par les blessures.



CYCLISME

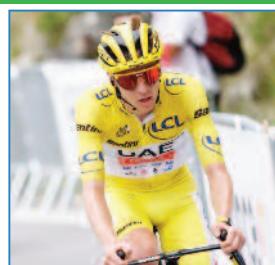
Tadej Pogacar, coup de tonnerre validé !

Tadej Pogacar est actuellement en Espagne, du côté de Gran Canaria, sur l'archipel des Canaries. Alors les journalistes en ont profité pour demander au Slovène pourquoi il zappait systématiquement la Vuelta, d'année en année, alors qu'il s'agit du seul grand tour qui manque à son palmarès.

Le champion du monde n'a disputé le Tour d'Espagne qu'une seule fois, en 2019. C'était sa première apparition sur un grand tour, et il avait fait sensation en raflant trois étapes tout en terminant sur le podium final (3e), à tout juste 21 ans. Mais depuis,

Pogacar priviliege notamment le Tour de France.

« Combiner le Tour et la Vuelta est toujours compliqué, a-t-il expliqué à Cyclingnews. J'ai toujours dit que si la Vuelta était échangée avec le Giro, les deux courses en bénéficieraient, tant au niveau de la météo que du nombre de coureurs engagés. » Selon Pogacar, le Giro éviterait le temps maussade du mois de mai et proposerait de meilleures



conditions aux coureurs fin août. Alors que pour la Vuelta, il y aurait moins de fortes chaleurs à la fin du printemps qu'à la fin de l'été.

Président du syndicat des coureurs (CPA), et spécialiste des grands tours (il en a disputé 20 de suite entre 2011 et 2018, un record), Adam Hansen valide totalement la

proposition de Pogacar.

« Je l'ai répété ces dernières années lors des réunions du PCC (le Conseil du cyclisme professionnel, qui rassemble différentes composantes du cyclisme, ndlr) et lors de plusieurs autres réunions, à réagi l'Australien via X (ex-Twitter). On s'est moqué de moi, mais il est clair qu'ils n'ont jamais couru le Giro sous une pluie verglaçante ou la neige ni la Vuelta sous une chaleur accablante. C'est là le plus grand problème du cyclisme : la tradition freine son évolution. »

Pour rappel, le Tour d'Espagne se courrait au printemps jusqu'en 1994, avant de passer à la fin du mois d'août à partir de 1995 pour être plus éloigné dans le temps du Giro.

COUPES AFRICAINES DES CLUBS

L'USM ALGER S'IMPOSE À SAFI

La 2e journée des poules des compétitions africaines des clubs, lancée vendredi dernier, a vu l'USM Alger s'imposer (0-1) en terres marocaines, contre l'Olympique Safi, en Coupe de la Confédération, tandis que la JSK et le MCA n'ont pu faire mieux qu'un nul vierge face à leurs adversaires respectifs en Ligue des champions.

On attendait le succès à Tizi-Ouzou et Alger. Finalement, il est venu de la ville portuaire marocaine donnant sur l'Atlantique, Safi, où l'USM Alger est allé réaliser, vendredi soir, une excellente opération, en imposant sa suprématie (0-1) devant l'OCS local, lors de son match comptant pour la 2e journée des poules de la Coupe de la CAF. La première période du match a été bouclée sur le score du départ (0-0). Les Algériens avaient, pour ailleurs, bien en main la maîtrise de la partie, sans pour autant arriver à concrétiser. Nullement inquiétés, au retour des vestiaires, ils continueront à faire preuve de calme, avec une bonne gestion des débats. Leurs efforts seront enfin récompensés dans les dix dernières minutes de la rencontre, malgré un environnement hostile. On jouait la 85' lorsque Draoui, bien servi dans la surface de réparation adverse par Ryad Banayada, reprend le cuir et le met au fond des filets marocains, réduisant au silence le stade d'El Massira, plein comme un œuf, tout acquis à la cause des locaux. Et dire que le libérateur du jour, Draoui, avait été laissé à Alger, puisqu'il n'a rejoint la délégation usmiste que jeudi matin. Grâce à ce second succès de suite,

EQUIPE NATIONALE A' (COUPE ARABE FIFA 2025)

Atal remplace Azzi

Nouveau remplacement dans la sélection des A' qui s'apprête à entamer la Coupe arabe Fifa 2025 prévue du 1er au 18 décembre 2025 au Qatar. Le sélectionneur national, Madjid Bougherra, a fait appel au défenseur Youcef Atal, en remplacement de Mohamed Azzi, a indiqué la FAF, jeudi dernier. Auparavant, Bougherra avait également appelé le défenseur Mohamed Amine Tougai pour remplacer le Mouloudéen Ayoub Ghezala, contraint de déclarer forfait en raison de sa blessure contractée lors du match de la Ligue des champions joué à Kigali avec son club. A signaler que la délégation algérienne a pris l'avion pour Doha, hier. Doit-on rappeler que la sélection nationale fera son entrée en compétition face au Soudan, mercredi 3 décembre.

D. C.



l'USM Alger trône désormais seule à la tête de son groupe avec 6 points, soit avec 3 points d'avance sur son poursuivant, l'OC Safi, qui, pour rappel, lors de son premier match, est allé prendre Djoliba de Bamako chez lui (0-1). L'USMA avait, elle, entamé cette phase à Alger avec une première victoire (3-2) contre les Ivoiriens de San Pedro. A signaler que l'autre rencontre de ce groupe qui opposera justement les Ivoiriens aux Maliens se jouera aujourd'hui en Côte d'Ivoire. Le second représentant algérien dans cette Coupe de la CAF, le CR Belouzidat, devait jouer, hier en fin d'après-midi, à Brazzaville, contre l'AS Otoho d'Oyo.

DEUX NULS VIERGES QUI COMPLIQUENT LA SITUATION DU MCA ET DE LA JSK

En Ligue des champions, les deux représentants algériens, le MC Alger comme la JS Kabylie, ont joué de malchance, vendredi dernier à domicile, devant leurs adversaires. Les Canaris qui lançaient leur match comptant pour la 2e journée des poules, en premier, en fin d'après-midi au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, contre les Young Africans de Tanzanie, ont dû se résoudre à accepter ce nul vierge (0-0) qu'ils n'ont pu dépasser, malgré les occasions qu'ils se sont créées. Mahious et ses camarades ont pourtant entamé la rencontre avec un pressing haut, mais sans parvenir à trouver la faille devant le bloc tanzanien bien en place autour de son portier. Au fil des minutes les visiteurs ont pris confiance et réussiront même par moments à faire jeu égal. La seconde mi-temps a été particulièrement contrôlée par la JSK, mais le ballon n'ira jamais dans le but de l'adversaire qui a reculé d'un cran. Il y

avait toujours le gardien Djigui qui s'interposait, sinon c'était le pied d'un défenseur, quand ce n'était pas la transversale qui venait à la rescoussure, par deux fois. La première fois, en première mi-temps, c'était sur une tête de Belaid, et la seconde, en deuxième période, sur un autre heading de Messaoudi. Au bout, la JSK a dû se résigner à son sort et ne prendre qu'un point de cette rencontre où elle espérait tant un décollage pour dépasser la défaite subie au Caire, la semaine dernière. Le MC Alger n'a pas réussi non plus, en soirée, le résultat qu'il espérait face aux Mamelodi Sundowns. Face à un adversaire de haut niveau, les Mouloudéens peuvent tout au moins se targuer d'avoir bien rivalisé et mis en danger à plus d'une fois l'un des favoris de la compétition. Ferhat a été un véritable poison pour les Sud-Africains, mais il n'a pu réussir le dernier geste. Il a été d'ailleurs l'auteur de l'action la plus dangereuse alors qu'il se présentait seul face au gardien Williams qui sortait à sa rencontre quasiment sur la ligne des dix mètres. C'était en première période, à la 42'. Malheureusement, son lob retombera sur le filet supérieur du but sud-africain. Bayazid vera lui aussi son but refusé dans les dernières minutes de la rencontre pour position d' hors-jeu.

Assurément,

à voir la physionomie de la

rencontre, le MCA a fait mieux que jeu

égal face aux renommés sud-africains,

ce qui leur a valu les applaudissements

de leur public en fin de match, mais pas

assez suffisant au score, se compliquant

ainsi la situation, tout comme la JSK, en

ne récoltant qu'un seul point après deux

matchs joués. Mais rien n'est encore

définitivement scellé.

Djaffar C.

EN AMICAL (FÉMININES) ALGÉRIE – KENYA, ACTE 2 AUJOURD'HUI À BLIDA

Les Vertes pour la confirmation

L'équipe nationale féminine et son homologue kenyane se retrouveront cet après-midi au stade Mustapha-Tchaker de Blida, pour un second match amical à partir de 15h00. Lors de leur première opposition, mercredi dernier, au même stade, les Vertes se sont imposées (2-1). La sélection kenyane avait ouvert le score durant le premier quart d'heure de la rencontre, terminant la première période à son avantage. En début de seconde mi-temps, les Algériennes sont parvenues à égaliser grâce à Roseline Khezami (47'). La pression offensive des Algériennes s'est ensuite poursuivie, leur permettant d'inscrire un deuxième but (90'), signé par la même Khezami, scellant ainsi la victoire en faveur des Vertes.

D. C.

COUPE D'ALGÉRIE 2026 Des duels de Ligue 1 dès les 32es de finale

Le tirage au sort des 32es de finale, ainsi que de l'ensemble des tours de la Coupe d'Algérie 2026, effectué jeudi dernier au Cercle national de l'armée à Béni Messous, a donné lieu à plusieurs affiches, notamment des duels entre clubs de Ligue 1, dès le prochain tour des 32es de finale. Le coup d'envoi de ce tour sera donné dès ce mercredi 3 décembre 2025 avec la rencontre qui opposera le CR Belouzidat à l'ORB Oued Fodda, au stade Nelson-Mandela. Le reste des rencontres suivront les jeudi 4, vendredi 5 et samedi 6 décembre. Les matchs des 16es de finale se dérouleront les 11, 12 et 13 décembre 2025.

D. C.

PROGRAMME

Mercredi

CR Belouzidat - ORB Oued Fodda (19H)
Jeudi

Paradou AC - CRB Adrar (14H)
US Faubourg - EM Chaâbna (14H)
MC Saïda - NRB Teleghma (14H)
JS Kabylie - MB Hassi Messaoud (18H)
NC Magra - USM Alger (14H)
MC Sidi Ali Boussaïd - RC Arbaâ (14H)
MC Alger - MC El Bayadh (19H)
ESF Bir El Ater - DRB Kadija (14H)
WA Boufarik - US Naâma (14H)
AS Khroub - O Akbou (14H)

Vendredi

ASO Chlef - CA Sidi Abdelmoumene (16H)
MB Barika - OM Mers El Hadjadj (14H30)
MO Béjaïa - USM El Harrach (14H30)
E Koléa - JS Bordj Menaïel (14H30)
NA Hussein Dey - IRB Sedrata (14H30)
MC Oran - ES Mostaganem (17H)
CS Constantine - JS El Biar (16H)
CR Beni Thour - ASM Oran (16H)
USM Khencela - MB Rouissat (14H30)

Samedi

NRB Béthioua - JS Saoura (14H)
CA Batna - USM Annaba (14H)
FCB Frenda - CB Mila (14H)
MO Constantine - CRB Kais (14H)
CR Témouchent - US Hamaïssa (14H)
US Bechar Djedid - GC Mascara (17H)
ES Sétif - CRB Beni Temou (17H)
CRB Tessaïa - JSM Béjaïa (14H)
NRB Beni Oulbane - A Bou Saâda (14H)
WB Aïn Benian - SC Mécheria (14H)
JB Aïn Kercha - NC Illizi (14H)
ES Ben Aknou - RA Aïn Deffa (14H)

FAF LICENCE D'ENTRAINEUR CAF PRO

Dziri, Raho, Achiou, Zaoui... en formation

La Direction technique nationale a procédé, jeudi dernier, à la clôture de la première session de la formation pour l'obtention de la licence d'entraîneur CAF Pro, au profit des stagiaires de la deuxième promotion. Durant trois jours de formation intensive, les entraîneurs stagiaires ont suivi un programme riche alternant enseignements théoriques et ateliers pratiques. « Cette session a notamment porté sur la construction de la séance d'entraînement pour un groupe professionnel ; La connaissance du jeu et de ses principes ; La direction d'une séance au sein d'un staff technique ; Et la mise en situation pratique sur le terrain, accompagnée d'observations et retour critique des instructeurs », détaille la FAF dans un communiqué. Il est à signaler que plusieurs anciens internationaux, dont Achiou, Raho, Haddou, Slatni, Zaoui, ont pris part à cette session supervisée par des experts de renommée internationale, notamment M. Franck Thivillier, instructeur Fifa, ainsi que M. Raul Chipenda Neves, expert Fifa et instructeur CAF Elite.

D. C.



NEW YORK (Nations unies) - Des agences humanitaires des Nations unies ont alerté vendredi dernier sur la détérioration continue de l'état de la santé publique à Ghaza, affirmant que les cas de jaunisse ont augmenté de près de 15 % par rapport à la période précédente, tandis que les cas de shigellose ont plus que doublé.

PADANG (Indonésie) - Le bilan des inondations provoquées par des pluies torrentielles en Indonésie, Thaïlande et Malaisie s'est élevé à près de 350 morts samedi dernier, selon les derniers bilans des autorités locales.

COLOMBO - Les inondations et glissements de terrain au Sri Lanka, provoqués par des pluies torrentielles, ont fait au moins 123 morts et des dizaines de milliers de déplacés, a annoncé hier le Centre de gestion des catastrophes (DMC) dans un nouveau bilan.

GENEVE - Les mesures de vaccination prises à l'échelle mondiale ont entraîné une baisse de 88 % du nombre de décès dus à la rougeole entre 2000 et 2024, sauvant plus de 59 millions de personnes, selon un nouveau rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

KINSHASA - La République démocratique du Congo (RDC) a lancé une vaste campagne de vaccination visant à renforcer l'immunité de plus de 62 millions d'enfants âgés de 6 mois à 14 ans contre la rougeole et la rubéole, selon la branche Afrique de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

DÉCÈS DU CHEIKH TAHER OTHMANE BAUCHI (GUIDE DE LA TIJANIYYA AU NIGERIA)

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES



Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé un message de condoléances à la famille du cheikh Taher Othmane Bauchi, éminent figure religieuse et Khalifa de la confrérie tijani au Nigeria, décédé récemment. Dans sa lettre, le chef de l'État a exprimé « une profonde tristesse » face à la disparition de celui qu'il a qualifié de « grand savant et guide spirituel ».

Le chef de l'Etat a rappelé que le défunt était l'un des pôles de la confrérie tijani » et une personnalité d'envergure pour l'ensemble de la communauté musulmane. Il a souligné « l'ampleur de la perte » pour la umma, qui « avait encore besoin de son savoir et de sa sagesse », tant ses enseignements ont contribué à éclairer des

générations et à renforcer les liens entre les pays musulmans. « C'est une épreuve douloureuse qui serre le cœur », écrit le Président Tebboune, invoquant des versets coraniques pour soutenir la famille du défunt et ses disciples. Il a prié Dieu d'entourer le cheikh de Sa Miséricorde et de l'accueillir « parmi les élus ». Au nom de l'Algérie, le chef de l'Etat a présenté ses condoléances les plus sincères à la famille du cheikh Bauchi, ainsi qu'à ses disciples et à l'ensemble des adeptes de la Tijaniyya au Nigeria, leur souhaitant patience et réconfort face à cette perte. « Nous appartenons à Dieu et c'est vers Lui que nous retournons », conclut le message présidentiel.

LE CHEF DE L'ÉTAT REÇOIT CHEIKH MOHAMED MAÂMOUN AL KACIMI AL HOCEINI : «DJAMAÂ EL-DJAZAÏR, UN REMPART POUR LA RÉFÉRENCE RELIGIEUSE FÉDÉRATRICE»

Le recteur de Djamaâ El-Djazaïr, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini, a affirmé, jeudi dernier, que cette institution, attachée à accomplir une mission civilisationnelle, demeure un rempart pour la référence religieuse fédératrice, conformément à la vision exprimée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de l'inauguration de cet édifice religieux.

A l'issue de l'audience que lui a accordée le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le recteur de Djamaâ El-Djazaïr a déclaré avoir « passé en revue l'ensemble des réalisations accomplies par Djamaâ El-Djazaïr à travers ses différents établissements et structures », soulignant



que « toutes ces réalisations s'inscrivent dans le cadre de la mission civilisationnelle que cette institution s'attache à accomplir, conformément à la vision exprimée par le président de la République à l'occasion de l'inauguration

de cet édifice religieux ».

« Les efforts en cours actuellement se focalisent sur la coopération avec les pôles scientifiques du monde arabo-musulman, et plus encore avec ceux des pays africains », a-t-il précisé, annonçant que « la première promotion d'étudiants internationaux rejoindra prochainement l'Ecole supérieure des sciences islamiques (Dar El-Coran) ». Le recteur a fait savoir que « les différents établissements de Djamaâ El-Djazaïr ont entamé la mise en œuvre des programmes tracés comme prévu », ajoutant que « Djamaâ El-Djazaïr, comme l'a exprimé le président de la République et comme l'espèrent les Algériens, demeurera, aujourd'hui comme demain, un rempart pour la référence religieuse fédératrice ».

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE CHANEGRIGHA REÇOIT LE DIRECTEUR DU SERVICE FÉDÉRAL POUR LA COOPÉRATION MILITAIRE ET TECHNIQUE DE LA FÉDÉRATION DE RUSSIE

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire a reçu en audience, jeudi dernier, au siège de l'état-major de l'Armée nationale populaire, Monsieur Dimitri Chougaev, directeur du Service fédéral pour la coopération militaire et technique de la Fédération de Russie. Ont pris part à cette rencontre, des chefs de

département et des directeurs centraux du ministère de la Défense nationale et de l'état-major de l'Armée nationale populaire et l'ambassadeur de la Fédération de Russie en Algérie, ainsi que les membres de la délégation russe. Lors de cette rencontre, les deux parties ont tenu des discussions, qui ont porté sur l'état de la coopération militaire et technique entre les deux pays et abordé les questions d'intérêt commun.



L'ALGÉRIE ARBITRE DEUX ÉVÉNEMENTS SUR LA SÉCURITÉ

L'Algérie a arbitré jeudi dernier, au niveau du Cercle national de l'armée à Béni Messous, la 13e réunion du Conseil des ministres de la Défense et la 14e réunion du Comité des chefs d'état-major des armées des pays membres de la Capacité de la région nord de l'Afrique (NARC), à savoir l'Algérie, l'Egypte, la Libye, la Mauritanie et la République arabe sahraouie démocratique. Ont pris part à ces réunions, le général-major Benbicha Mohamed Salah, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, en qualité de représentant du ministre de la Défense

nationale, et le général-major Hassnat Belkacem, chef du Département emploi-préparation de l'état-major de l'Armée nationale populaire, en qualité de représentant du Chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, ainsi qu'un représentant du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, des représentants des ministres de la Défense et des Chefs d'état-major des pays membres de la NARC, ainsi que M. Ahmed Ahmida El-Tajouri, secrétaire exécutif de la NARC, et du général Mohamed Ghoma Alshibani, chef de l'Elément de planification

de ce mécanisme régional. L'ordre du jour des réunions s'est porté sur l'évaluation du bilan des activités de la NARC pour l'année 2025, ainsi que sur l'examen des moyens et des mécanismes de développement de ses composantes, en vue de renforcer la coordination entre les pays membres face aux menaces pesant sur la sécurité et la stabilité de la région.

Les travaux se sont achevés par la signature du rapport final de la 13e réunion du Conseil des ministres de la Défense et de la 14e réunion du Comité des Chefs d'état-major des pays membres de la Capacité de la région nord de l'Afrique.